

CADETS DE GENEVE

ASSEMBLEE GENERALE du 13 mars 2019 - PROCES-VERBAL

Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du mercredi 13 mars 2019

tenue à la Salle d'Harmonie, au local des Cadets de Genève, à 20h00



INTRODUCTION

À 20h05, l'assemblée est ouverte par le président, M. Miguel Sanchez, qui souhaite la bienvenue à tous. Il salue la présence de notre fiduciaire Comptabilis, représentée par M. René Deléglise, qui représente également M. Frédéric Grognuz de la société Interexperts, notre réviseur depuis l'exercice 2016, non excusé. Il salue les Cadets majeurs, membres actifs de l'association et présente les membres du comité et les non-actifs.

L'assemblée a été convoquée durant le 1^{er} trimestre de l'année civile, conformément à l'art. 14 des statuts.

Il a été envoyé 146 convocations, au moins trois semaines à l'avance, à l'ensemble des membres actifs de l'association :

44 membres sont présents, soit 30 %

30 membres se sont excusés, soit 21 %

72 membres sont absents, soit 49 %

Il est rappelé qu'en vertu de l'art. 15.2 des statuts, les membres actifs, dont les Cadets majeurs, eu qualité de constituants du pouvoir souverain de l'association, sont tenus d'assister aux assemblées générales et que les membres absents et non excusés sont passibles d'une amende de CHF 50.-.

M. Miguel Sanchez demande à l'assemblée de se lever et d'observer quelques minutes de silence pour rendre hommage aux personnes chères qui nous ont quittées depuis la dernière Assemblée Générale. Il s'agit notamment de M. Michel Barberis et M. Henri Ruttimann, tous deux anciens membres du comité et membres d'honneur, de Mme Annie Pronteau, maman de notre professeur de percussion Alexandre Pronteau, de M. Guy Lanfrey, papa de notre directeur Pierre Lanfrey et de M. Panetta, papa de notre professeur de trompette Ivo Panetta.

Une pensée particulière également pour les autres proches ou amis des Cadets qui nous ont quittés, qui luttent contre la maladie ou qui sont dans la peine.

CADETS DE GENEVE

ASSEMBLEE GENERALE DU 13 MARS 2019 - PROCES-VERBAL

ORDRE DU JOUR

PROCES VERBAL DE L'AG ORDINAIRE DU 14 MARS 2018

Le PV a été mis à disposition de tous les membres sur le site des cadets www.cadetsge.ch ainsi qu'en version papier au local. Pas de remarques.

- L'assemblée passe au vote. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité moins une abstention.

NOMINATION DES SCRUTATEURS

Mme Inès Légeret Coulibaly et M. Mario Glorioso sont nommés scrutateurs. Le vote à bulletin secret n'est pas demandé.

Il est rappelé que les décisions de l'AG (telles que l'approbation des rapports et des comptes, l'adoption du budget), sont prises à la majorité des voix exprimées (art. 15.3).

LECTURE DES RAPPORTS DE GESTION

Les différents responsables procèdent à la lecture de leurs rapports respectifs pour l'année 2018.

- M. Miguel Sanchez pour le rapport du président
- Mme Laetitia Chassot pour le rapport de la Commission musicale
- M. Pierre-Alain Bidaud pour le rapport du directeur. Le nouveau règlement d'application, adopté par le comité en mars 2019, est présenté
- M. René Deléglise, de la fiduciaire Comptabilis, pour les comptes 2018
Le bilan et le compte de résultat sont passés en revue. Pas de modifications significatives par rapport à l'année passée. La part de subventions revenant à l'Etat a augmenté de 20 % ; toutes les écoles de la CEGM sont logées à la même enseigne, même si le pourcentage peut varier. Légère augmentation de salaire des professeurs, vu l'uniformisation voulue par l'Etat. Le résultat final (bénéfice) est quasi similaire à celui de l'année passée. Les comptes sont bien tenus.
- Cette année, nous arrivons à la fin du contrat de prestation 2015-2018. L'excédent, soit le montant non dépensé sur cette période, s'élève à CHF 72'418.-. La part que peut garder l'école soit 33% s'élève à CHF 23'898.-. Il peut être utilisé comme l'école le souhaite. Il peut aussi être affecté à une « réserve voyage » en vue du prochain voyage qui se fera au Japon en 2021, moyennant l'accord de l'Assemblée générale. Dans ce dernier cas, ce montant ne pourra pas être utilisé pour autre chose. La part qui est restituée au DIP soit 67 % depuis 2015 s'élève à CHF 48'520.-. Il est décidé qu'une demande spéciale sera faite auprès de Mme Anne Emery-Torracinta afin de pouvoir exceptionnellement affecter ce montant au projet du voyage 2021.

Remarque: ces rapports peuvent être consultés au local de l'association sur simple demande au comité.

DELIBERATION ET VOTE SUR LA GESTION DU COMITE

Il n'y a pas de questions ou remarques.

- Les rapports sont approuvés à l'unanimité.
- Les états financiers sont approuvés à l'unanimité.
- L'attribution de CHF 23'898.- à la réserve pour voyage est approuvée à l'unanimité.

CADETS DE GENEVE

ASSEMBLEE GENERALE DU 13 MARS 2019 - PROCES-VERBAL

BUDGET 2019 : PRESENTATION, DELIBERATIONS ET VOTE

M. René Deléglise présente le budget 2019.

Il est très similaire aux comptes actuels, hormis l'harmonisation des salaires et la participation cette année au concours cantonal. Malgré un léger déficit, le budget est à l'équilibre.

M. Pierre-Alain Bidaud ajoute que le séminaire de Leysin et le concert au Victoria Hall sont autofinancés grâce au soutien de fondations privées.

Pour rappel, il n'y a pas de changement de cotisations cette année et la renonciation à une exemption, totale ou partielle, des écolages pour les membres du comité et adjoints est maintenue, au profit d'un repas offert une fois par an à tous les membres du comité et membres adjoints au comité, accompagnés de leur conjoint.

Il n'y a pas de questions ou remarques et l'assemblée passe au vote.

- Le budget est adopté à l'unanimité.

RAPPORT DE L'AUDITEUR AUX COMPTES, EXERCICE 2018

M. René Deléglise représente M. Frédéric Grognoz, de la société Interexperts, notre réviseur, et lit son rapport.

Il est rappelé que la mission du réviseur consiste à valider les comptes présentés en s'assurant qu'ils sont conformes à la loi et aux statuts.

Il n'y a pas de questions ou remarques et l'assemblée passe au vote.

- Le rapport est approuvé à l'unanimité.

INFORMATIONS CONCERNANT LES POSTES A REPOURVOIR AU COMITE EN 2019

M. Miguel Sanchez relève qu'année impaire oblige, il n'y aura pas d'élection cette année.

M. Miguel Sanchez encourage chaque parent à rejoindre les rangs du comité, en qualité de membre ou comme adjoint.

Très concrètement, le **membre élu** du comité est tenu de participer aux séances mensuelles de comité. Il participe aux décisions pour la vie courante de l'école, prête main forte pour toutes les activités organisées (concerts, défilés, aubades, journées portes ouvertes mais également séminaire musical, par exemple) ainsi qu'aux voyages ou autres et est à l'écoute des parents. Le **membre adjoint** est une aide bienvenue, sporadique, lors des grandes manifestations, par exemple. Ainsi, nous avons impérativement besoin de membres adjoints pour le transport du matériel, pour les collations aux musiciens et pour la gestion des buvettes.

Il rappelle, une fois encore, que le comité de l'école fonctionne sur un mode bénévole et que l'aide des parents est nécessaire et bienvenue; plus les équipes sont garnies de personnes de bonne volonté, plus le travail est judicieusement réparti, voire alterné. À cet égard, il liste les postes nécessaires :

- présidence
- vice-présidence
- secrétaire
- bibliothécaire / archiviste
- responsable des uniformes
- responsable des instruments
- responsable des relations publiques (gazette notamment)
- responsable de la buvette et des collations
- responsable des locaux
- webmaster

CADETS DE GENEVE

ASSEMBLEE GENERALE DU 13 MARS 2019 - PROCES-VERBAL

- membres de la commission musicale.

Il cite tous les membre élus actuels et élus ce jour :

- nos membres du comité et de la Commission musicale :

Mme Corinne Chappuis Bugnon

Mme Corinne Grognez Becker

Mme Laetitia Chassot

- nos autres membres du comité :

Mme Laurence Kislig – secrétaire

M. Paul Horn – bibliothécaire

Mme Milva Infante - vice-présidente

M. Alain Miche - responsable de la buvette et des collations

M. Bruno Produit - webmaster

Mme Anife Reka - répondante médicale

Mme Julia Souto Pardo - responsable des uniformes

Mme Milva Infante – responsable des instruments, avec l'aide de M. Paul Horn

Mme Roberta Tarolli Bossy - responsable de la communication

M. Christian Pacheco - responsable du matériel

Il remercie une nouvelle fois les membres et adjoints actuels du comité pour le travail formidable accompli, la saine collaboration, l'engagement incroyable, la camaraderie bienvenue et les si belles amitiés.

L'assemblée applaudit chaleureusement tous les membres du comité.

CHANGEMENT DE REVISEUR

Un nouveau réviseur est recommandé par le CEGM pour l'année prochaine : Global Audit Services à Genève.

- Cette désignation est approuvée à l'unanimité, moins une abstention.

NOMINATION DES MEMBRES D'HONNEUR

Le comité propose de nommer en qualité de nouveau Membre d'Honneur de notre école : M. Jean-Paul Ruey qui était responsable des locaux ainsi que Mme Frédérique Gerosa qui avait la charge de la gestion de la bibliothèque et qui s'occupait des archives de notre école.

M. Miguel Sanchez leur adressera quelques mots choisis lors de notre traditionnel festival, ainsi qu'un présent bien mérité et un diplôme.

- Ces nominations sont approuvées par l'assemblée.

PROPOSITIONS INDIVIDUELLES

Aucune proposition individuelle écrite (selon art. 15 al. 6 des statuts) n'est parvenue au président avant la convocation à l'assemblée pour analyse et vote par celle-ci.

CADETS DE GENEVE

ASSEMBLEE GENERALE DU 13 MARS 2019 - PROCES-VERBAL

Mme Marie Christie intervient :

- elle a fait des portraits photos des Cadets pour la vitrine (145 au total). Chaque Cadet recevra les deux photos par mail ;
- elle sollicite, pour la prochaine vitrine sur le thème de Pâques, divers objets décoratifs.

COMMUNICATIONS DU COMITE ET DIVERS

Il n'y a aucun divers.

M. Miguel Sanchez informe ensuite l'assemblée sur le calendrier des prochaines manifestations. Plusieurs manifestations importantes sont agendées, notamment :

- Festival à l'Aula de l'ECG Henry-Dunant, suivi de la disco, le samedi 16 mars 2019 à 20h00
- Concert de gala avec l'orchestre des Cycles de Montbrillant et de la Collombière au Victoria-Hall le samedi 31 mai 2019 à 20h00
- Fête cantonale des musiques le 25 mai 2019 à 8h00
- Fête des école le 26 juin 2019

Une aubade à Aigues-Vertes sera organisée avec le LAC le 21 juin 2019, à l'issue de laquelle des grillades seront offertes aux musiciens pour les remercier.

N'oubliez pas de consulter notre site internet www.cadetsge.ch

Tous les points de l'Ordre du Jour étant épuisés ainsi que les divers, l'assemblée est levée par le président à 21h30. Un verre de l'amitié est offert.

Genève, le 13 mars 2019

Corinne Chappuis Bugnon
membre du comité